

# Association Sportive du Collège Arthur Rimbaud 2022/2023

- Je soussigné(e).....
- Père, mère, tuteur, représentant légal de l'enfant.....
- Classe de.....
- Date de naissance.....
- Adresse.....
- Téléphone 1.....Téléphone 2.....
- J'autorise les professeurs à prendre des photos pour les mettre sur le site du collège et le site unss : oui / non



J'ai pris connaissance des informations listées ci dessous.

Fait à....., le.....Signature :

## Informations à lire et à conserver par la famille :

- L'élève vient quand il veut (entre 13h et 14h ou le mercredi après-midi) mais par contre il est obligatoire de s'inscrire pour les compétitions ou les sorties du mercredi après-midi (sur le panneau d'affichage AS).
  - Les absences ne sont pas signalées aux parents, mais la liste des présences est consultable auprès des professeurs d'EPS.
  - La prise en charge par les professeurs se termine un quart d'heure après le retour des activités.
  - Lors des déplacements à l'extérieur, mon enfant peut bénéficier au retour d'un arrêt à Vouillé (gymnase de la Chaume) et à Chiré Montreuil sur autorisation écrite.
  - Lors des sorties du mercredi après-midi (une dizaine dans l'année), le retour au collège se fait entre 17h et 18h (horaires consultables sur le panneau d'information et ou le site du collège). Certaines sorties nécessitent de partir en fin de matinée (cross, jeux de l'unss, raids) et nous nous chargeons de prévenir les professeurs et la vie scolaire de leur absence en cours.
  - Pour tous les mercredis, votre enfant devra se munir d'un pique-nique qu'il prendra dans l'enceinte du collège avec une salle à disposition en cas de pluie.
  - Je suis informé(e) et j'accepte qu'en cas de nécessité (plusieurs équipes engagées en compétition), les enseignants de Latillé ne pouvant pas être sur tous les sites, l'encadrement de mon enfant soit assuré par un professeur d'eps d'un collège du district.
  - J'autorise le professeur responsable à prendre les mesures nécessaires en cas d'urgence médicale.
- **Pièces à fournir :**
    - **Le coupon rempli et signé accompagné d'un chèque de 20€ (ordre : AS collège Arthur Rimbaud) pour l'année incluant une assurance Maif et l'adhésion à l'UNSS (union nationale du sport scolaire) ou 30€ avec un tee-shirt du collège (visible sur le site du collège).**

## Organisation générale de la semaine :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jedi	Vendredi
13h/13h50	13h/13h50	13h15/15h15 Tous niveaux	13h /13h50	13h/13h50
COVID 19 : Les activités pratiquées dépendent des recommandations ministérielles et de la météo.				